# Allocation de Garantie de Revenus : la Plate-forme Féministe Socioéconomique a rencontré le Ministre Kris Peeters

**La Plate-forme Féministe Socioéconomique s'est entretenue ce matin avec Kris Peeters, Ministre fédéral de l'Emploi, au sujet des impacts sur les femmes de la réduction prévue de l'allocation de garantie de revenu (AGR) pour le travail à temps partiel involontaire. Le Ministre a reconnu les préoccupations mises en avant par la plate-forme et s'est engagé à présenter des solutions alternatives permettant de ne pas appauvrir les femmes, mais dans les limites de l'accord de Gouvernement.**

L'AGR a déjà été revue à la baisse en réintroduisant la situation familiale dans le calcul (statut de cohabitant) et en y appliquant les règles de la dégressivité du chômage. L'accord de gouvernement fédéral prévoit encore de réduire de moitié cette allocation après 2 ans, et ce à partir de 2017. Près de 80% des personnes concernées sont des femmes, souvent non qualifiées, et/ou à la tête de familles monoparentales. Une réduction supplémentaire de l'allocation de garantie de revenus poussera les femmes vers la pauvreté et augmentera les inégalités entre les femmes et les hommes : elle est donc contraire à la politique de gendermainstreaming, à laquelle le gouvernement fédéral s'est engagé lui-même.

La Plate-forme Féministe Socioéconomique a souligné que le travail à temps partiel involontaire s'est développé dans des secteurs entiers du marché de l'emploi, tels que la grande distribution, le nettoyage, les titres-services, etc. qui emploient massivement des femmes et offrent des bas salaires. Les employeurs l'imposent pour disposer d'une main-d'Å“uvre flexible travaillant avec des horaires variables et coupés. Par conséquent, une combinaison avec un autre emploi à temps partiel est pratiquement impossible. De plus, l'ONEM contrôle déjà le caractère involontaire de ce travail à temps partiel. Pour rappel, l'AGR avait été introduite au départ pour lutter contre les pièges à l'emploi.

Le Ministre de l'Emploi a prêté une oreille attentive aux préoccupations de la Plate-forme : "Je suis conscient que la réduction de moitié de l'AGR a un impact significatif sur le revenu des travailleurs à temps partiel et ce, en particulier pour les femmes seules avec enfants. Par conséquent, je vais examiner comment nous pouvons arriver à une solution qui ne crée pas de piège à l'emploi, ni qui amène à une précarisation des femmes." Le ministre a promis d'évaluer des alternatives avec la Plate-forme Féministe Socioéconomique. Un autre rendez-vous aura donc lieu !

*La Plate-forme Féministe Socioéconomique a vu le jour le 8 mars 2012 afin de tirer la sonnette d'alarme sur les mesures d'économie du gouvernement et de demander l'application de la loi de 2007 sur le gendermainstreaming.*
*Les membres de la Plateforme sont : ACRF Femmes en milieu rural, Centre Féminin d'Education Permanente, Comité de Liaison des Femmes, Conseil des femmes francophones de Belgique, CVFE, Ella, Femma, Femmes et Santé, Flora, Vrouwenstemmen, GAMS, Garance, La Voix des Femmes, Le Monde selon les Femmes, Les Femmes Prévoyantes Socialistes, Synergie Wallonie pour l'égalité entre les Femmes et les Hommes, Université des Femmes, Vrouwenraad, Vie Féminine, VIVA-SVV,*

*Vrouwen Overleg Komitee, Wereldvrouwenmars/ Marche Mondiale des Femmes.*

**Personne de contact francophone :**
Soizic DUBOT (Vie Féminine) - coordinatrice-nationale-sd@viefeminine.be – 02 227 13 10